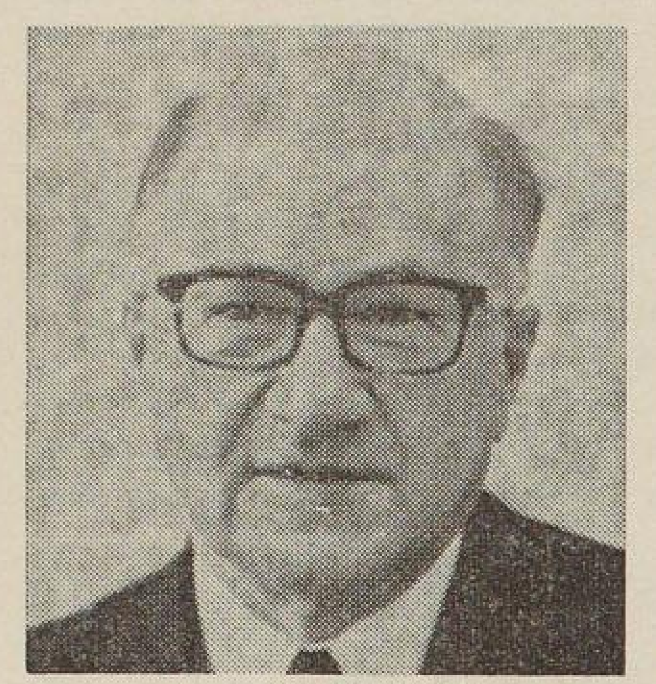
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

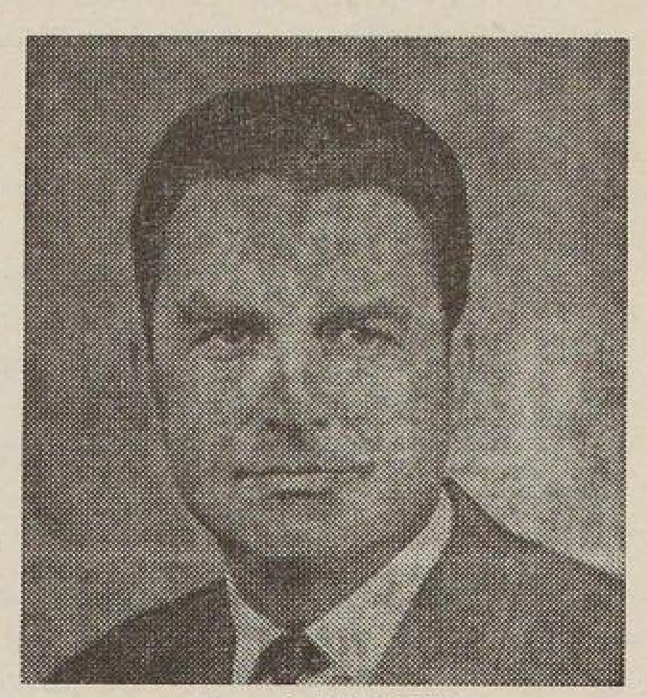
Elections Législatives du 4 Mars 1973

Troisième Circonscription :
LIMOGES - BELLAC


Louis LONGEQUEUE

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE

U. G. S. D.


Marcel MOCŒUR



Chères Electrices, Chers Electeurs,

Les 4 et 11 mars prochains, vous irez aux urnes pour élire vos représentants à l'Assemblée Nationale. Cette élection revêtira cette année un caractère exceptionnel et, dès le 4 mars, le choix que vous ferez sera d'une grande importance.

⁂

Au travers de l'élection de vos députés, vous êtes, en fait, appelés à vous prononcer sur la société que vous souhaitez pour demain.

D'un côté, la majorité groupée au sein de l'U. R. P., exerce le pouvoir depuis quinze ans et, à la fin de cette législature, le bilan qu'elle dépose est un bilan de carence. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en rendre compte : emploi, logements sociaux, prix, Education Nationale, sports, situation des agriculteurs, des commerçants, des artisans, des petits industriels, etc...

⁂

Dans la circonscription Limoges - Bellac où je me présente à nouveau à vos suffrages, avec comme suppléant Marcel MOCŒUR, Maire et Conseiller général de Châteauponsac, nous sommes les candidats du Parti Socialiste et des Radicaux de Gauche, unis dans l'U. G. S. D. et cosignataires du Programme Commun, chaque formation conservant sa personnalité et continuant à se réclamer des principes qui fondent son existence.

⁂

Le Parti Socialiste veut être l'élément moteur de la nouvelle majorité qui naîtra des élections et propose une société dont l'objet est la libération, l'épanouissement de l'homme, sa responsabilité; une société où prévaudra la justice et la fraternité et où chaque citoyen jouira de toutes les libertés, car **socialisme et liberté sont indissociables.**

A cet effet, le Programme Commun de la Gauche propose un certain nombre de mesures dont voici les principales :

- amélioration des conditions de travail et de remunération; en particulier, salaire minimum mensuel porté immédiatement à 1.000 francs, retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes;
- augmentation du taux d'expansion par la réalisation du plein emploi;
- stabilisation des prix, dont la hausse incessante réduit à néant les augmentations nominales des salaires et des retraites;
- développement de l'urbanisme, du logement et des équipements collectifs;
- priorité des priorités donnée dans le budget à l'Education Nationale et à la recherche scientifique;
- extension des nationalisations à certaines grandes entreprises industrielles et financières;
- promotion de la femme dans la société moderne;
- augmentation des ressources — et par là même des possibilités — des communes grâce, notamment à la suppression de la T. V. A. à laquelle elles sont assujetties, et à la réforme de la fiscalité locale (patente, contribution mobilière).

Notre attention se portera en particulier sur les **jeunes** qui sont l'avenir et qui ont droit à la formation et à la place qui leur convient dans la société.

Simultanément, nous veillerons au sort des **personnes âgées** qui ont droit, elles aussi, à des conditions de vie normales grâce à des pensions et à des retraites décentes qui seront amenées à 75 % du salaire annuel moyen des dix meilleures années.

En plus des salariés des secteurs public et privé, il est un certain nombre de catégories socio-professionnelles qui sont les mal-aimées du pouvoir actuel et auxquelles le Gouvernement ne pense que lorsque approchent les élections.

Parmi elles se trouvent :

— les agriculteurs, qui abandonnent de plus en plus la campagne où les conditions de vie leur sont par trop défavorables;

— les commerçants, les artisans, les petits industriels qui constituent la plus grande partie de ce que l'on appelle les classes moyennes et qui se voient de plus en plus étouffés dans leur activité par les charges de tous ordres qui leur sont imposées, en même temps que par les concentrations qui les ruinent, mais que favorise le pouvoir;

— les petits rentiers enfin, qui voient fondre leurs ressources au fur et à mesure qu'augmentent les prix;

— les anciens combattants, les handicapés, les veuves pour lesquelles le Gouvernement n'a que promesses.

Les uns et les autres peuvent compter sur mon soutien. Encore faut-il que, par un changement radical, le Parlement retrouve les pouvoirs que lui donne la Constitution, mais dont il ne dispose plus lorsque, comme c'est le cas actuellement, ils sont tous en fait — mais indûment — exercés par un seul homme.

⁂

Maire de Limoges, je m'efforce — et cela est généralement reconnu — de développer la capitale de notre région et de la doter des équipements qui lui sont nécessaires.

Au cours de la campagne électorale qui va se terminer, j'ai parcouru en peu de temps de nombreuses localités, de nombreux villages et hameaux de notre département où je suis né et auquel je demeure attaché; je me suis rendu compte, une nouvelle fois, de tout ce qui a été négligé par le Gouvernement actuel, de tout ce qui reste à faire.

Le mandat que je vous demande de me confier, je l'emploierai de toutes mes forces et avec toute mon expérience, à créer pour chacun des conditions de vie meilleures, dans une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle.

Louis LONGEQUEUE,
Maire de Limoges,
Conseiller général,
Député sortant.

Candidat suppléant, je m'associe totalement aux déclarations de mon ami, Louis LONGEQUEUE, Maire de Limoges, Conseiller général du canton Ouest, Député sortant.

Louis LONGEQUEUE est l'artisan du renouveau de Limoges et c'est grâce à ses qualités d'administrateur et à son travail acharné, que le chef-lieu du département est devenu une capitale régionale en expansion.

Le Maire de Limoges sait aussi se pencher sur les problèmes des ruraux et démontre, sans démagogie, que l'on peut heureusement favoriser la solidarité entre Limoges et les zones rurales du département.

Démocrate et fidèle à ses options politiques, Louis LONGEQUEUE a toujours combattu pour le socialisme et la liberté, et j'appelle tous les électeurs de la troisième circonscription à lui apporter leurs suffrages massivement et dès le premier tour.

Marcel MOCŒUR,
Conseiller général,
Maire de Châteauponsac.

VU : LES CANDIDATS.

Imprimerie Nouvelle - Limoges